



Quelle sont mes droits pour mon garçon de 8 et demie

Par **nancymeloche**, le **22/09/2011** à **14:12**

Bonjour,

Je m'appelle nanacy et j'aurais besoin d'aide .

Voici mon histoire qui es tout récent.

J'ai mis au monde un garçon en 2003 et depuis je lève avec mon conjoint non biologique depuis sa naissance il le traite comme son fils le vrai père il n'était pas là alors j'ai écrit papa inconnu après quelle année en 2008 mon conjoint (papa non biologique) il a adopté et depuis nous sommes 2011 on est toujours ensemble j'ai même mis le nom du papa qui l'a adopté ce qui veut dire mon conjoint.. Voici le vrai problème j'ai fait une grosse bêtise et j'ai très peur de perdre mon fils, ce que je voudrais réparer cette bêtise alors mon garçon a vu son vrai père juste une journée .. Ensuite aussi ça lui donne plein de droits comme changé son nom et avoir des visites . Car il faut que vous sachiez que je ne veux rien avoir affaire il n'a jamais été là depuis 8 ans et demi plus 6 mois de grossesse que faire je dors plus et je mange presque plus tellement stressé de perdre mon fils svp aidez-moi.

Par **mimi493**, le **22/09/2011** à **14:15**

Si l'enfant a été adopté par votre conjoint est-ce une adoption simple ou une adoption plénière ?